



ANNONCEMENT

Challenge départemental du Maine et Loire Saison 2011/2012



La section ACPG Cholet Short-track du club de l'Association Choletaise de Patinage sur Glace organise le challenge départemental du Maine et Loire de Patinage de vitesse Short-Track.

Le samedi 5 novembre 2011 de 13h00 à 18h00
Patinoires Glisséo
Avenue Anatole Manceau
49300 Cholet

Inscriptions

Les inscriptions doivent être réalisées sur le site internet de la CSNPV au plus tard le lundi 31 octobre 2011.

<http://inscriptions.csnpv.fr>

Une copie de la feuille d'inscription générée par le site internet devra parvenir avec votre règlement des frais d'inscriptions de vos patineurs (10 € par patineur) à :

ACPG Cholet Short-Track
Monsieur Jacques CRAIPEAU
1 rue Bel Air
49340 Trémentines
email : jacques.craipeau@9online.fr

Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.

Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m selon la règle ISU 280.

Le tour de la piste sera recouvert de 80 matelas de protection.

Distances et catégories d'inscription

<i>Catégories</i>	<i>1^{ère} distance</i>	<i>2^{ème} distance</i>	<i>3^{ème} distance</i>
Handi sport (confirmés)	333 m	500 m	1000 m
Handi sport (débutants)	222 m	333 m	333 m
Vétérans (Plus de 35 ans)	500 m	500 m	777 m
Séniors	500 m	500 m	1000 m
Juniors A	500 m	500 m	1000 m
Juniors B	500 m	500 m	1000 m
Juniors C	500 m	500 m	777 m
Juniors D	500 m	500 m	777 m
Novices *	333 m	500 m	777 m
Catégorie 3 (Mixte) *	333 m	500 m	777 m
Catégorie 2 (Mixte) *	222 m	333 m	500 m
Catégorie 1 (Mixte) *	222 m	222 m	333 m

* Voir les compositions de ces catégories ci-dessous.

Sous réserve de regroupement de catégories en fonction du nombre de participants.



ANNONCEMENT

Challenge départemental du Maine et Loire Saison 2011/2012



Participation

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (Compétition ou Kid) à la Fédération Française des Sports de Glace.

- ⤴ Sont considérés comme **Novices**, les patineurs **Juniors E ou Junior D** ayant réalisé leurs **temps de sélection aux championnats de France par catégories**. Soit un temps sur 500 mètres inférieur à 1.02.000 pour les filles et 0.57.000 pour les garçons.
- ⤴ Sont considérés **Catégorie 3**, les **patineurs ou patineuses Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la catégorie 3 du Critérium national des Jeunes soit **moins de 0.48.000 au 333 mètres** et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- ⤴ Sont considérés **Catégorie 2**, les **patineurs ou patineuses Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la catégorie 2 du Critérium national des Jeunes soit **moins de 0.57.000 au 333 mètres** et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- ⤴ Sont considérés comme **Catégorie 1** tous les **autres patineurs ou patineuses Junior E**.
- ⤴ Pour les catégories Juniors C à Seniors, tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps.
- ⤴ Une catégorie « Elite » pourra éventuellement être mise en place si le nombre d'inscrits le permet. Les meilleurs patineurs seraient regroupés dans cette catégorie. La sélection sera à l'appréciation du juge arbitre et du competitor Steward lors du tirage au sort. Les distances courues par cette catégorie seraient : 1000 mètres, 500 mètres et 1500 mètres.

Règles de course

Les compositions des séries, règles de qualifications, règles de courses et les classements sont établis selon le règlement ISU.

Si le temps le permet, les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courent des finales de consolation sans attribution de points (ex : finale B pour les éliminés des demi-finales).

Tous les patineurs seront récompensés. Pour les Catégories 1 à 3, il sera établi un classement homme et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés.

Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national.

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 5 novembre à 12h30 à la patinoire en présence des coaches et des représentants des clubs et sous la responsabilité du juge arbitre et du Competitor steward.

Divers

Nous proposons pour le repas du midi plusieurs formules de restauration : divers sandwiches, et pizzas

**Le Président de la section ACPG Cholet Short-Track
Jacques CRAIPEAU**



ANNONCEMENT

Challenge départemental du Maine et Loire Saison 2011/2012



HOTELS PARTENAIRES

Hôtel Formule 1 Cholet

Zone commercial carrefour avec toutes restaurations d'enseignes
Boulevard de Belgique
ZI de la Blanchardière,
49300 Cholet
08 91 70 52 23

Hôtel Campanile Cholet

2, Square Nouvelle France
49300 Cholet
02 41 62 86 79

AUTRES HOTELS

Hôtel Première Classe

rue de Terre Neuve
ZAC de l'Ecuyère, 49300 CHOLET
02 41 70 77 11

Hotel Ibis Cholet

Avenue des Sables d'Olonne
49300 Cholet
02 41 62 45 45